



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 octobre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 15/10/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2/11/2007

**Parc des Expositions - Gratuité exceptionnelle du Centre de
Rencontre et de Communication au profit de l'ANJCA**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine
BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -
Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Amaury BREUILLE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Gilles FRAPPIER -
- Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Alain BAUDIN -
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Françoise BILLY -

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Stéphane TRONEL
- Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme
Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2007

DELIBERATION D20070418

PARC EXPO FOIRE

**Parc des Expositions - Gratuité exceptionnelle du Centre de
Rencontre et de Communication au profit de l'ANJCA**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le Centre de Rencontre et de Communication est régulièrement utilisé par des associations niortaises pour organiser des manifestations.

Par délibération du 16 décembre 2005, le Conseil Municipal a posé des principes tarifaires pour l'accès des associations à cet équipement.

Du 12 au 14 octobre 2007, l'ANJCA organise la 4^{ème} édition du Salon des Couleurs. Pour cela, l'association a réservé le Centre de Rencontre et de Communication.

Considérant l'intérêt de cette manifestation qui est très appréciée des exposants amateurs, professionnels et visiteurs, je vous propose d'accepter, à titre exceptionnel, la gratuité de l'utilisation de cette salle.

Cette aide en nature est estimée à 6.104,24 € HT soit 7.300,68 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder la gratuité de l'utilisation du Centre de Rencontre et de Communication du Parc des Expositions à l'ANJCA dans le cadre du Salon des Couleurs, du 12 au 14 octobre 2007.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN